

Clément Marot,

un grand poète de la Renaissance à Chartres

*« Les passetemps, et consolations,
Que je reçoy en la prison claire et nette de Chartres,
Me font recors des ténébreuses chartres
Du grand chagrin, et recueil ord, et laid,
Que je trouvoy dedans le Chastellet. »*

*« J'eus à Paris prison fort inhumaine ;
A Chartres fuz doucement encloué. »*

C'est dans ces vers que Clément Marot (Cahors, 1496-Turin, 1544) évoque Chartres, où il vint deux fois, en 1526 et en 1542.

Poète admis à la cour de François I^{er}, il avait défié l'Église en rompant le jeûne du carême au début de mars 1526. Incarcéré dans les sinistres geôles du Châtelet à Paris, il fut transféré vers la prison de l'évêque de Chartres le 13 mars 1526, puis libéré six semaines plus tard, le 1^{er} mai. Ce transfert et cette libération rapides furent probablement dus à l'influence de Marguerite de Navarre, sœur du roi et protectrice des artistes. L'évêque Louis Guillard, cer-

tes sévère dans la répression de l'« hérésie », n'était pas moins sensible aux avantages de la faveur royale. Il se prêta donc peut-être à cette habile « évasion légale ». Le lieu de détention exact de Marot à Chartres reste inconnu : certains biographes évoquent même une « auberge » ou « maison » de l'Aigle, lieu dont on ignore la localisation.

En mai 1642, Marot revint à Chartres pour y rendre visite à son compatriote et confrère Hugues Salel (1503-1553), abbé de Saint-Cheron depuis un an. Il semblait curieux de vérifier la vertu thaumaturgique de la fontaine Saint-Cheron. Le prodige attendu, la montée miraculeuse de ses eaux presque taries habituellement, était censé se dérouler la veille de la fête du saint, le 28 mai. Un chroniqueur chartrain du XVII^e siècle (repris par Challine), relate comment les domestiques de Marot durent déloger de la fontaine où leur maître les avait envoyés se poster :

« Du temps de Hugues Salel, premier abbé commandataire de Saint-Cheron, estant venu à la feste de saint Cheron le 28^e jour de may, accompagné de Clément Marot, la nuit de la vigile de la feste, les serviteurs dudit Marot, trop curieux, voulurent esprouver si ce que l'on disait de ladicte fontaine estoit vray, ils veillèrent toute la nuict dans la grotte où est ladicte fontaine, mais ils furent contraints d'en sortir promptement à cause des visions nocturnes et de l'accroissement de l'eau qui remplissait ladicte grotte plus que jamais n'avoit fait. »

Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL),
Directrice des publications
SAEL, 1, rue Jehan-Pocquet, 28000 Chartres,
tél. 0237369193. sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

Cliché fonds SAEL

